

COURRIER CONFEDERAL

Bulletin d'information du Bureau Confédéral

Sommaire

SOUSCRIPTION NATIONALE DE
LUTTES

Ca démarre ! page 1

FEDERATION DU COMMERCE

Repos dominical et moderne !
page 4

Le patronat exige le paritarisme
dans les instances de la Sécu
page 5

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
"La CGT et l'enseignement"
page 7

Indice des prix.- page 8

Stage "conventions collectives"
page 9

V.O. SPECIALE SALAIRES

Au coeur de l'action,
organisons la
diffusion de masse !

N°15 - 14 novembre 1990 - nouvelle série

Directeur de la publication : Pierre KOEHLER, 263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX
N° commission paritaire 1830 D 73 - prix : 0,50 F.

SOUSCRIPTION NATIONALE DE LUTTES



CA DEMARRE !

Sur le terrain, la souscription nationale de luttes commence à prendre forme ; des résultats significatifs sont annoncés, les contrats d'objectifs et de confiance arrivent à la Confédération ainsi que des premiers versements.

S'il y a encore de grandes inégalités dans la prise en compte par les FD, les UD vers les UL et les syndicats, on peut dire maintenant que **le démarrage s'effectue**.

CONDUIRE PLUS VITE ET DE BONNE FACON

Souvent encore, les directions syndicales s'interrogent sur la nouvelle démarche que nous avons choisie pour l'autofinancement des luttes par le monde du travail.

Il est vrai que si des modifications importantes s'opèrent dans notre pratique syndicale en général pour faire des syndiqués des acteurs de la vie C.G.T. et des moteurs pour faire vivre la lutte par l'ensemble des salariés... l'inertie des incompréhensions existe encore pour s'adresser aux travailleurs actifs, retraités et chômeurs et leur dire :

UNISSEZ-VOUS, REVENDIQUEZ, DONNEZ A LA CGT LES FINANCES DONT ELLE A BESOIN POUR CONDUIRE LES LUTTES INDISPENSABLES.

La force de l'exemple, des exemples, témoignent de ce qu'il faut **faire vite et de bonne façon** pour obtenir les ressources nécessaires et faire également avancer la syndicalisation.

LA FORCE DES EXEMPLES

* **DUNLOP A MONTLUCON DANS L'ALLIER** : nos camarades ont maintenant collecté 23.000 F ; leur objectif étant de 30.000 F, nul doute que l'objectif sera dépassé avant les dates prévues.

Le Secrétaire général du syndicat anime maintenant le collectif de la bataille vers les autres entreprises au niveau de l'UL de Montluçon.

Cinq entreprises sont en ciblage par l'UD de l'Allier comme "*preuve du possible*" pour généraliser à toutes les bases CGT. L'EDF, Céraver, entreprennent une tombola de "luttes" pour faciliter le contact avec les travailleurs.

Car, si l'objet fondamental de la souscription est compris, l'objectif chiffré est considéré comme réalisable, il reste à trouver "*la forme matérielle*" le "*témoin*" de *contribution financière* pour aller au contact des gens.

* **LA SECTION DES RETRAITES** des Organismes sociaux dans le Puy-de-Dôme a fixé **son objectif** : 7 syndiqués retraités (pas de référence élections) à 30 F de moyenne, soit 510 F. Un premier versement de 205 F a été adressé à la Confédération.

* **ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS** : une grande campagne de solidarité aux agents en lutte a permis de collecter plus de 150.000 F (125.000 F ont été attribués aux salariés en action - 25.000 F (avec l'accord des personnels) remis à l'union syndicale CGT de l'assistance publique pour compenser les frais de la lutte et de soutenir le travail pour réaliser en grand la solidarité.

* **A L'HOPITAL VILLEMIN PAUL DOUMER DANS L'OISE**, on s'adresse aux 490 salariés ; plus de 5.000 F sont collectés. Collecte également à l'**HOPITAL BROUSSAIS A PARIS**, mais conjointement on s'occupe des cotisations syndicales : 223 CGT : 223 PAC.

* **CREUSOT - VETEMENTS EN SAONE ET LOIRE** - 216 salariés, 10 syndiqués. La collecte auprès du personnel permet de recueillir 1.900 F dans un premier temps.

- **LES PTT** viennent d'engager la bataille.

* **EBOUEURS "EN LUTTE" DE NIMES DANS LE GARD** : le collectage de solidarité à ces travailleurs en lutte fait qu'à ce jour 260.000 F ont été collectés auprès de la population, 78 syndiqués CGT sur 82 salariés.

* **SCETAURROUTE - SOCIETE D'ETUDE A ST QUENTIN EN YVELINES** - 150 voix et 4.500 F.

* **AUX ABATTOIRS DE LUXEUIL EN HAUTE SAONE** - Création récente de la section syndicale 19 adhésions sur 23 salariés ; les syndiqués s'acquittent de leur FNI et des cotisations de novembre et décembre. Au titre de la souscription, il décide de collecter, d'un commun accord, la valeur des 9 mois de cotisations pour la période sans syndicat et de le verser à la souscription nationale.

* **UD DE PARIS : SYNDICAT RATP FERRE** : pour 4 sections syndicales, à ce jour 976 F de recueillis.

- **TELECOMS** : la collecte permet un reversement aux structures soit pour l'UD : 20 % = 600 F.

- **A la Caisse d'épargne de Paris** : 1.000 F de collectés.

- **A LA SECTION DES RETRAITES DES SERVICES PUBLICS** : 10.000 F collectés.

Deux autres initiatives sont en cours dans le 20e arrondissement.

ET D'AUTRES EXEMPLES ENCORE...

qui indiquent le démarrage de la souscription. Celle-ci doit connaître une accélération dans la période à venir du fait que tous les syndicats viennent de recevoir récemment leur "*contrat d'objectif et de confiance*" par leur fédération.

Il convient donc partout d'engager sans attendre la généralisation de la souscription.

Les luttes actuelles, celles en gestation, en ont bien besoin pour le succès.

Chaque direction syndicale a sa responsabilité d'engagée pour bien lier l'action revendicative aux moyens de la lutte. **Le couple cotisations - souscription** doit retenir particulièrement l'attention de chaque militant.

C'est **le moyen du contact pour élever la démocratie syndicale avec chaque adhérent** en procédant à la **mise à jour 1990**, en traitant à partir du 1 %, du PAC, **des dispositions à prendre ensemble pour 1991**, tout en "*parlant*" revendications.

C'est **une possibilité dynamique pour rencontrer chaque salarié(e), retraité(e), chômeur(se)**, afin de faire exprimer les besoins revendicatifs, de proposer les revendications élaborées avec les syndiqués CGT et de "*faire le point*" sur **l'insuffisance de nos ressources** afin de **responsabiliser, engager** chacune et chacun **dans la souscription nationale.**

Prendre appui sur les exemples, en créer d'autres, c'est déjà s'engager dans cette dimension de la "*démocratie de masse*" qu'est la souscription.

**FAISONS LARGEMENT CONNAITRE LES EXEMPLES, LES RESULTATS,
LA FAÇON DONT ON S'Y EST PRIS.**

UNE AIDE AVEC QUELQUES ECRITS

La conviction passe aussi par une bataille d'explications. Les différents articles déjà publiés sont une aide pour éclairer, pour adapter les sujets à chaque publication FD, UD, UL, syndicats.

Conquête des Moyens n° 60 de juillet 1990
Courrier confédéral n° 10 du 18 juillet 1990
Conquête des Moyens n° 62 de début septembre 1990
Courrier confédéral n° 11 du 25 septembre 1990
La Vie Ouvrière n° 2404 du 24 au 30 septembre 1990
Le Peuple n° 1316 du 11 octobre 1990
Courrier à chaque syndicat expédié par chaque fédération avec :
. lettre du Bureau confédéral
. appel au monde du travail
. contrat d'objectif et de confiance
En direct des UL n° 43 d'octobre 1990
UCR Actualités d'octobre 1990
Courrier confédéral n° 13 du 24 octobre 1990
Propa d'octobre avec un format affichette et "références d'idées" sur les finances
Courrier confédéral n° 14 du 30 octobre 1990
Le Peuple n° 1318 du 12 novembre 1990.

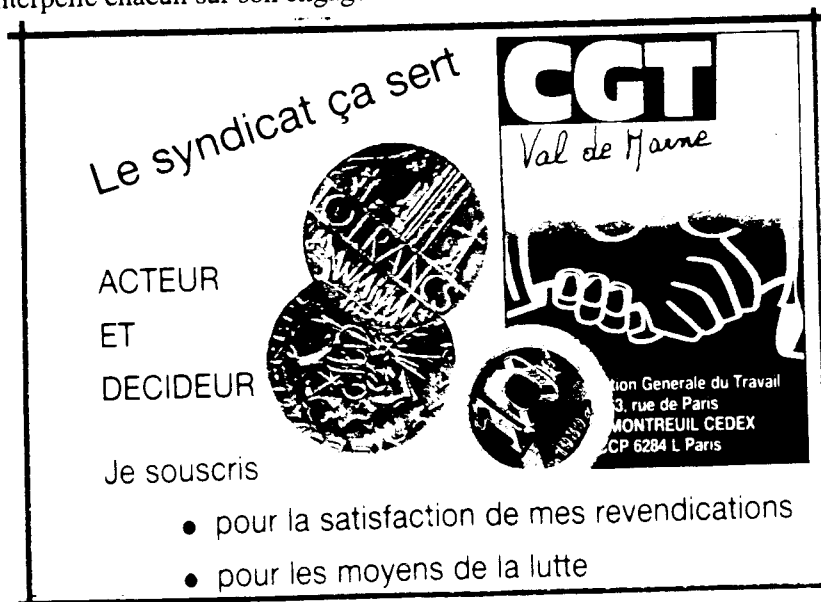
D'autres écrits sont "au marbre" avec Options, Vie Nouvelle, Le Peuple, la VO, la Conquête des Moyens, le Courrier confédéral... et, bien entendu, tout ce qui doit être dit et écrit par chaque UD, UL, FD et syndicat pour bien démarrer la souscription.

"TEMOIN" DE SOUSCRIPTION DANS LE VAL DE MARNE

Ce témoin a été réalisé pour engager le débat avec chaque travailleur, être remis en justification de la participation financière.

Autocollant, il peut être porté dans les manifestations, apposé sur les placards de vestiaires, les machines, les bureaux, etc..

"IL PARLE" et interpelle chacun sur son engagement.



C'EST DEJA UN PAS DANS LA LUTTE ET SON FINANCEMENT

FEDERATION DU COMMERCE.

REPOS DOMINICAL ET MODERNE !

C'est au nom des modernités que le Patronat s'attaque à tous les droits des salariés, poursuit son offensive généralisée de flexibilité, de remodelage de société, de destabilisation au travers d'une précarisation tous azimuts.

Le Patronat réclame plus de souplesse pour ce qu'il appelle "la gestion des Ressources humaines" et ainsi la possibilité de faire travailler tous les salariés comme bon lui semble.

Nous l'avons déjà dit, mais c'est bien dans cette logique que s'inscrit l'attaque persistante pour ouvrir les magasins le Dimanche, ouvertures qui deviendraient en quelque sorte la vitrine de la déréglementation.

L'attaque persistante, c'est la tentative du Patronat pour forcer partout, souvent dans l'illégalité, la porte des ouvertures, afin de marquer le terrain. C'est aussi, en convergence, la tentative du Gouvernement de présenter des Projets de Loi qui, sous prétexte de moderniser l'existant, légaliserait le maximum d'ouverture.

Le Patronat a cru pouvoir miser sur les précarités, le chômage, pour imposer le travail le dimanche, et force est de constater que le fait largement majoritaire reste la fermeture.

Après 1979, il ne s'est pas passé 2 ans sans qu'il y ait un Projet de Loi en élaboration, s'appuyant sur les soi-disant "terrain de sociétés, évolutions des mentalités, réponses aux évolutions".

Et chaque fois, ils ont dû reculer.

Car oui, en effet, ils veulent parler de modernité ? Nous aussi ! Ils veulent parler de problème de société ? Nous aussi, au sens plein du terme.

C'est à partir de ces idées que nous avons développé l'action dans toutes les entreprises y compris celles qui ouvraient illégalement et qui faisaient les têtes d'affiche de campagnes médiatiques comme IKEA.

Une société moderne avec un commerce moderne : Est-ce une société où l'on destabilise l'ensemble de sa vie sociale pour tous, une société où il faudrait se résoudre à ce que les magasins se substituent à la vie culturelle, sportive, etc... ?

Ou bien est-ce une société où l'on a le temps et les moyens de vivre, une société où le commerce offre un réel service avec un rapport qualité/prix correct, du personnel en nombre suffisant, qui accueille, conseille, sert dans de bonnes conditions.

Avec les intéressés dans les entreprises, à partir des besoins nous avons construit les vraies réponses et développé les ripostes. La bataille s'est renforcée pour des emplois stables qualifiés et bien rémunérés, à partir des convergences que sous-tendent nos propositions, nous avons interpellé le consommateur, et aussi les salariés des autres secteurs montrant que tous nous étions concernés, les invitant eux-mêmes à prendre part à l'action. Tout cela a contribué aux hésitations et reculs du Gouvernement et du Patronat.

LE PATRONAT, LE GOUVERNEMENT VONT-ILS ABANDONNER LEUR PROJET ? NON BIEN ENTENDU !

Ceci étant, le Projet de Loi qui devait être déposé cette session est reporté à la session de printemps.

Et cela, c'est bien le fait du rejet massif par les salariés et par une grande partie des consommateurs, du travail le dimanche.

FAUT-IL ATTENDRE TRANQUILLEMENT ? NON BIEN ENTENDU !

Les grandes lignes du Projet de Loi, développées par le Ministre du Commerce, confirment la volonté de déréglementation et d'ouverture plus importante le dimanche (malgré les déclarations du Ministre sur son soi-disant attachement au repos dominical).

Et pour mieux alimenter leur campagne, ils tentent d'occuper le créneau des nécessaires ouvertures des magasins dits "diffusion de produits de culture", tel Virgin Mégastore.

Et puis les fêtes de fin d'année approchent, c'est toujours un moment privilégié pour tenter d'imposer des ouvertures, d'opposer les intérêts des salariés et des consommateurs.

Donc, pas de trêves des confiseurs, mais, au contraire, à partir des intérêts convergents des salariés et des consommateurs, consommateurs salariés, de la satisfaction des besoins pour chacun, pousser l'avantage et pousser davantage sans attendre, c'est ce que nous allons faire pour exiger une législation moderne où il n'y a pas de place pour la déréglementation.

<p>LE PATRONAT EXIGE LE RETOUR DU PARITARISME DANS LES INSTANCES DE LA SECU LE GOUVERNEMENT EST PRET A Y SOUSCRIRE</p>

Le conflit de la Caisse Primaire de l'Essonne, qui vient de s'achever par une victoire éclatante des Personnels a été le révélateur du profond malaise qui existe dans les Organismes et qui exprime une condamnation totale de la politique sociale conduite dans l'Institution à tous les niveaux de décision.

L'UCANSS a été dans l'incapacité de prendre la mesure de l'évolution de la profession, notamment marquée ces dernières années par l'introduction autant massive que rapide de l'informatique, les transformations qu'elle induit, les besoins en formation qu'elle suscite, l'adaptation des classifications et des rémunérations qu'elle génère, les besoins de rapports nouveaux entre hiérarchie et personnels, les exigences de libertés individuelles et collectives, et de considération qui s'affirment.

Pour la CGT, la crise que connaît l'UCANSS n'est qu'un aspect de la crise plus globale de la finalité du fonctionnement, et de la gestion du système de Sécurité Sociale, issu des Ordonnances de 1967 dont les objectifs—création des Caisses Nationales, gestion séparée des branches, renforcement de la Tutelle, visaient à la mise en oeuvre d'une politique de Sécurité Sociale, tournée exclusivement vers la réduction des prestations sociales.

Parce que délégataire des Caisses Nationales, structures de Tutelle, l'UCANSS dès sa création a été exclusivement l'instrument d'une politique d'austérité, éloignée des préoccupations des Personnels et des Organismes de base.

C'est dans un contexte de restructuration de la Sécurité Sociale conduite à marche forcée depuis 1982 que s'inscrit la crise de l'UCANSS.

Alors que la Loi de 1982 avait donné la majorité dans les Conseils d'Administration aux représentants des Confédérations Ouvrières, le Gouvernement ROCARD entend tirer profit de la démission des Administrateurs CNPF, CFDT, CGC pour redonner au patronat une place privilégiée dans la gestion et accroître le pouvoir de Tutelle.

C'est tout le sens de la mission LAVERGNE dont les propositions s'inspirent de cette double démarche.

La CGT se prononce fermement contre le retour au paritarisme, dans l'instance chargée de la gestion du Personnel, préfiguration à une gestion paritaire de l'ensemble des Organismes comme l'exige le patronat.

Ceux qui prendraient la responsabilité de souscrire à cette orientation seraient coupables de n'avoir tiré aucun enseignement de la gestion passée, et seraient condamnés par les Personnels et les Assurés Sociaux, qui luttent pour une Protection Sociale moderne et démocratique.

La CGT réaffirme sa volonté de voir maintenue l'unicité du statut du Personnel, et se prononce pour la création d'une instance nationale dont le rôle et la composition doivent être fondamentalement repensés.

La CGT demande la mise en place d'une UNION NATIONALE des ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE (UNOSS) qui soit l'émanation et l'expression démocratique du système.

Celle-ci serait composée d'une part d'une Assemblée Générale de représentants élus des CPAM - CAF - URSSAF - CRAM et Caisses Nationales. D'autre part d'un Conseil d'Administration composé par moitié de représentants élus par l'Assemblée Générale et par moitié de représentants élus nationalement par les Assurés au scrutin proportionnel.

L'UNOSS aurait pour mission de définir les orientations du système, d'être l'interlocuteur du Gouvernement et du parlement sur ces questions et d'assurer l'ensemble des questions relatives à la gestion du Personnel en lien très étroit avec ses représentants.

Ces propositions ont été annoncées à Monsieur LAVERGNE qui n'en a nullement tenu compte. Force est de constater que le Ministre EVIN tente de se défaire de sa responsabilité, en demandant aux Confédérations de définir elles-mêmes les règles du jeu.

Cette façon de procéder tente de masquer la volonté du gouvernement de saisir le prétexte du vide actuel pour mieux assurer son emprise sur l'Institution.

La Contribution Sociale Généralisée que le Gouvernement ROCARD entend faire passer contre la volonté des Conseils de Caisses Nationales, des Organisations syndicales à l'exclusion de la CFDT de milliers d'assurés sociaux qui l'ont exprimée le 25 Octobre, s'inscrit dans cette logique d'une gestion séparée, modifie fondamentalement le mode de financement, procède à un transfert de la Contribution des entreprises sur les salariés, les chômeurs, les retraités, et constitue une étape nouvelle vers le démantèlement du système.

Seule la gestion démocratique peut faire contrepoids à un pouvoir de tutelle nécessaire, mais non omniprésent.

Les personnels et les assurés sociaux peuvent compter une fois de plus sur la CGT pour faire échouer ces funestes desseins.

**Fédération C.G.T. des organismes sociaux
Confédération Générale du travail**

INSTITUT C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE

LA C.G.T. ET L'ENSEIGNEMENT, UN LIVRE QUI TOMBE A PIC

Par dizaines de milliers, les lycéens sont dans la rue.

Ils proclament leur "ras-le-bol" des locaux vétustes, des classes surchargées, du manque de professeurs...

Plus, ils font exploser angoisse et colère devant un avenir incertain.

Cette situation n'est pas due au hasard ! Elle découle d'une politique qui depuis des décades subordonne l'éducation, la formation, aux besoins étroits et utilitaires du patronat.

Lequel patronat refuse de reconnaître les formations qu'il a imposées.

En réduisant les matières générales (sciences, français, histoire), en éliminant les "références" à la mémoire collective, on tente d'imposer aux nouvelles générations un consensus général pour la précarité, les petits boulots, le chômage, la passivité syndicale et politique.

C'est dans cette politique là que résident aujourd'hui les causes du mécontentement lycéen comme en 74 contre la réforme Haby, en 86 contre le plan Devaquet.

Dans son livre "la C.G.T. et l'enseignement", Claude Michel évoque ces luttes en les rattachant aux divers projets qui, depuis 45 ans, et à travers 32 ministres, ont conduit l'école à encore plus de subordination au pouvoir de l'argent. Analyses - proposition au pouvoir de l'argent. Analyses - propositions sont regroupées dans ces 350 pages.

**UN LIVRE ACTUEL,
UN LIVRE A LIRE, A FAIRE LIRE.**



BULLETIN DE COMMANDE
à retourner à
L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE
263, rue de Paris, 93516 Montreuil cedex
(accompagné du chèque correspondant)

Nom
Prénom
Organisation
Adresse
.....

Commande. livres x 90 F. (75 F l'unité
pour plus de 5 exemplaires)

ECONOMIQUE

INDICE DES PRIX DE LA C.G.T.

AOUT - SEPTEMBRE 1990

Pour les mois d'août et septembre 90, l'indice des prix de la CGT s'élève à 244,7 (base 100 1er janvier 1980) soit 629,6 (base 100 janvier 1972).

Soit une augmentation de :

- + 1,6 % par rapport à juillet 1990
- + 4,3 % par rapport au 1er janvier 1990
- + 5,1 % par rapport à août - septembre 1989.

Indice par poste :

	Augmentation en août/sept. 1990		Augmentation en glissement sur 12 mois
	INDICE	EVOLUTION	
Alimentation	246,2	+ 1,8 %	+ 5,6 %
Habillement	233,2	+ 1,2 %	+ 4,1 %
Habitation	256,7	+ 0,3 %	+ 4,0 %
Hygiène Santé	224,5	+ 1,8 %	+ 5,7 %
Transports Télécom.	236,6	+ 2,8 %	+ 6,2 %
Culture Loisirs	251,5	+ 3,2 %	+ 6,7 %
TOTAL	244,7	+ 1,6 %	+ 5,1 %

	Evolution en août/sept. 90	Glissement annuel sept 90/sept 89
Indice CGT	+ 1,6 %	+ 5,1 %
Indice INSEE*	+ 1,2 %	+ 3,8 %

* chiffre provisoire.

**URGENT : STAGE "CONVENTIONS COLLECTIVES"
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL - SCEAUX
- DU 3 AU 8 DECEMBRE 1990 -**

Sous couvert de mise à jour, de "toilette", une vaste entreprise de casse des garanties collectives est engagée, visant particulièrement les conventions collectives.

Le contenu des conventions collectives n'est pas le seul objet des attaques du Patronat. **C'est le principe même de celles-ci qui est en cause**, en tant que formalisation des droits du travailleur.

L'incitation du Ministre du Travail, Jean Pierre SOISSON, à l'ouverture de négociations dans quasiment toutes les Branches professionnelles, ajoute une importance particulière à ce stage.

Faire face dans cette situation exige un nombre toujours plus grand de militants présents sur le terrain et capables de s'inscrire dans les collectifs de négociations.

* * *

PROGRAMME DU STAGE :

- Conventions et Accords collectifs de travail.
- Le droit à la Négociation collective.
- La conclusion et le contenu des Conventions et Accords collectifs de travail.
- Les accords dérogatoires et les accords atypiques.
- L'application des Conventions et Accords collectifs de travail.
- Les droits fondamentaux des travailleurs : enjeux internationaux et européens.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE :

Aux militants participant (ou appeler à le faire) aux négociations dans les Branches professionnelles ou au niveau des grandes entreprises et des groupes.

CONDITION DE PARTICIPATION : Avoir suivi un stage moyen.

CONDITIONS PRATIQUES :

- Frais de participation pris intégralement en charge par l'Institut.
- Frais de transport remboursés (Base 2ème classe SNCF).
- Pertes de salaire : indemnisées forfaitairement par l'Institut.

CANDIDATURES :

* A adresser au Secteur Politique et Actions Revendicatives - C.G.T. - 263 rue de Paris - 93516 MONTREUIL - Utiliser la fiche d'inscription ci-jointe -

STAGE " CONVENTIONS COLLECTIVES "
*** DU 3 AU 8 DECEMBRE 1990 ***
- INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL - SCEAUX -

FEDERATION _____

UNION DEPARTEMENTALE _____

NOM _____
PRENOM AGE

ADRESSE _____

ENTREPRISE
PROFESSION

RESPONSABILITES _____
FORMATION SYNDICALE _____

A retourner au Secteur Politique et Actions revendicatives - C.G.T. - 263 rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX